

Le 6 décembre 2023

Monsieur le Maire
Mesdames les Conseillères
Messieurs les Conseillers
Ville de Saint-Jérôme

Mesdames,
Messieurs,

À la demande du maire monsieur Marc Bourcier, je vous convoque à une séance extraordinaire qui aura lieu le **7 décembre 2023, à 16 h 00** au 300, rue Parent, Saint-Jérôme, et au cours de laquelle les points suivants seront discutés, savoir:

1.- OUVERTURE

- 1.1 OUVERTURE de la séance
- 1.2 PUBLIC - Période de questions
- 1.3 ADOPTION de l'ordre du jour

2.- AVIS DE MOTION RÉGLEMENTS D'EMPRUNT

3. ZONAGE

4.- DEMANDES DE PERMIS - PIIA

5.- PAIEMENTS DIVERS

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7.1 Entente opérationnelle et entente de visibilité et d'implication communautaire – Camp d'entraînement des Alouettes de Montréal, 2024 et 2025, avec une option de renouvellement pour 2026

8.- CAPITAL HUMAIN

9.- CLÔTURE

- 9.1 PUBLIC – Seconde période de questions
- 9.2 Dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil
- 9.3 Parole au conseil
- 9.4 Levée de l'assemblée

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La greffière de la Ville,



MARIE-JOSÉE LAROCQUE, MAP, OMA

MJL/ss

p. j.